



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6932>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-6932

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nîmes Métropole (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24300064300045

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 23T029BAC

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique

Adresse mail du contact : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 434035700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les éléments devant être communiqués par le candidat afin vérifier sa situation administrative sont les suivants : - DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant, OU en cas de candidature classique : - Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ; Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) - Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de

soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ; Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) - Autorisation à exercer l'activité professionnelle : sans objet

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants : - DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ; - OU, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre). Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons de fournitures sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certificats de qualification professionnelle définis ci-après pour les candidats : FNTP 5112, 5117 et 5143 (Nomenclature 2021 | FNTP); Certification amiante sous-section 3 (Travaux d'amiante en sous-section 3 : l'essentiel à savoir (ffbatiment.fr))

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Sécurisation de la ressource en eau potable des communes de la Vaunage –
Tranche n°2 – Communes de Clarensac et Saint Côme

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente opération vise à sécuriser la desserte en eau potable des communes de Bernis, Langlade et Saint Dionisy à partir d'un autre lieu de captage (forage de Trièze Termes sur la commune de Bernis) conformément au schéma directeur de Nîmes Métropole. Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole agit en tant qu'entité adjudicatrice. La présente consultation ne se décompose pas en Lot. La dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, la dévolution en lots séparés entraînerait, du fait de la technicité et de l'interdépendance des phases, des difficultés techniques liées à la nécessité de garantir la coordination et la maîtrise de l'enchaînement des tâches ainsi qu'une élévation du coût des travaux liée à la prise en compte de ces contraintes de coordination entre plusieurs entreprises. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Le marché comporte plusieurs tranches d'exécution suivantes : Tranche ferme : Réseau AEP DN350 et DN300 fonte sous RD14 entre le rond-point de Langlade et l'entrée d'agglomération de Clarensac + Réseau de refoulement EU DN 250 PEHD sous RD14 entre le chemin de la déchetterie de Caveirac et le rond-point de Langlade ; Tranche optionnelle n°1 : Réseau AEP DN400 fonte - Langlade - Chemin des Cavaliers vers voie verte + réseaux EU et EP sous Chemin des Cavaliers ; Tranche optionnelle n°2 : Réseau AEP DN300 fonte sous RD14 dans agglomération de Clarensac + Renouvellement des réseaux EU sur emprise du chantier ; Tranche optionnelle n°3 : Regard d'interconnexion des réservoirs de Clarensac et Saint Côme. Le marché n'est pas reconductible.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'exécution des prestations, conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement, est soumise à obligation de détention pour le personnel intervenant à proximité des réseaux de l'attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Le présent marché est soumis aux dispositions des articles R. 554-1 et suivants et R. 554-19 et suivants du code de l'environnement, portant sur l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Ces textes prévoient notamment l'envoi des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT). L'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation est de niveau II (DP+PGC). Au sens de l'article R. 125-17 du code de la construction et de l'habitat, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à un contrôle technique obligatoire. Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucune visite obligatoire n'est imposée dans le cadre de la présente consultation mais il est fortement recommandé aux candidats de visiter le lieu d'exécution avant d'établir leur offre afin de prendre connaissance du site, de son environnement et des contraintes d'exécution des travaux pour établir une proposition la plus adaptée possible. Le lieu d'exécution est librement accessible. Il ne sera pas effectué de visite guidée par un intervenant. Les prestations, objet du présent contrat, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique et qui seront exécutées par l'attributaire du futur

contrat. Les conditions d'exécution de ce nouveau contrat seront les suivantes : - Les conditions d'exécution du nouveau marché seront identiques à celles du présent contrat ; - Le montant des prestations similaires ne pourra excéder le montant maximum relatifs aux prestations ponctuelles, déterminant le seuil de publicité et de mise en concurrence de la procédure applicable au marché initial ; Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la date de notification du présent contrat initial. Dans le cas d'un marché alloti, c'est la date de notification du lot initial qui est retenue comme point de départ. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2024